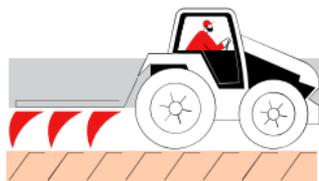


Perturbation de l'ensemble de la chaîne de valeur

Les risques physiques (résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques ou climatiques) :



Approvisionnement

- Dégradation et perte d'infrastructures de production et de transport
- Perturbation des infrastructures de production et moyens de transports des fournisseurs
- Pénurie de matières premières
Baisse de la productivité de main-d'œuvre

Opérations

- Dégradation et perte d'infrastructures de production, de transport ou de stockage
- Baisse de la productivité de main-d'œuvre

Distribution

- Dégradation et perte d'infrastructures de vente et services
- Perturbation des infrastructures et moyens de transport

Tous ces aléas sont susceptibles de dégrader l'activité économique de l'entreprise mais aussi de son écosystème, à savoir les fournisseurs et les clients.